



Profession ? Ingénieur !

N° 023 du 2^e trimestre 2017

une publication trimestrielle de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil

SOMMAIRE

Editorial



Actualités



Activités
& Représentations



Rendez-vous



Mouvements



Disparitions



Nouveaux membres



Rencontre Annuelle 2017



Justification



Focus



Evaluation



Ouvrage

Pour exercer la profession
d'Ingénieur de Génie Civil
au Cameroun, les fonctionnaires
et militaires doivent être inscrits
au Tableau de l'Ordre

Editorial

Par **Kizito NGOA**, Président de l'Ordre



Il va y avoir du sport !

Transpirer sur les chantiers, suivre le rythme du projet, rester endurant jusqu'au bout. Pas de doute, le BTP, c'est du sport ! Parfois, quand il faut jouer des coudes face à la concurrence, s'écrier à déchiffrer la réglementation, voire boxer contre plus fort que soi, cela s'apparente même à un sport de combat. Et, de temps à autre, se retrouver face à une prouesse technique nous procure, à la manière des disciplines de l'extrême, une décharge d'adrénaline.

Mais le BTP est avant tout un sport collectif, dans lequel chacun doit tenir son poste : maître d'ouvrage, architecte, ingénieur, constructeur... Les projets les plus aboutis sont issus de coopérations sans faille, les défis les plus ardues sont relevés à l'aide de relations de confiance. Promoteurs, industriels, collectivités, pouvoirs publics et ingénieurs : tous ont le chantier pour terrain de jeu. Prenez le second pont sur le Wouri. Fruit d'un combat homérique contre les contraintes administratives, urbaines et techniques, cette réalisation est menée grâce au travail acharné de chacune des parties prenantes.

Hélas, les coéquipiers jouent parfois perso. Pressions sur les prix, allongement des délais de paiement, exigence de prestations peu voire pas rémunérées... C'est alors un sport qui se joue à tous contre tous. Et, à la fin, c'est le BTP qui perd.



Les travaux de gros-œuvre du second pont sur le Wouri sont terminés

Actualités

► Le Premier ministre a inauguré à Douala le 16 décembre 2016, la cimenterie MEDCEM. Cette nouvelle unité de production est la propriété du groupe turc EREN HOLDING, qui a bénéficié des avantages prévus par la Loi de 2013 portant incitation à l'investissement privé au Cameroun.

► A l'heure où la moitié de la population camerounaise vit en ville, l'accès à l'eau est un enjeu d'urbanisation, de santé publique et de genre.

Grâce à un prêt de 59 Md FCFA de l'AFD et de 26 Md FCFA de la Banque Européenne d'Investissement, Yaoundé et trois villes

Directeur de Publication
Kizito NGOA

Rédaction
André Bosco CHEUOUA
Julienne MANGA
Alfred M. FORGWEI
TCHOUPLAOU

Réalisation
DIGIWORKS

secondaires du pays (Bertoua, Edéa et Ngaoundéré) bénéficient de travaux de réhabilitation de leur station de production d'eau potable et de leur réseau de distribution. Le projet permettra ainsi de produire plus tout en servant un plus grand nombre de clients.

A Yaoundé, les remises en état de la station d'épuration de la Mefou et du barrage de la Messa sont déjà achevées et ont permis d'augmenter la quantité d'eau à disposition de la capitale de 50.000 m³ par jour. Les travaux de réhabilitation du réseau ont démarré en février dernier suite à un appel d'offres remporté par la société RAZEL et devraient se poursuivre jusque fin 2017. Ils permettront de poser plus de 200 km de tuyaux dans la ville, ce qui n'est pas sans impact pour la circulation, et surtout... pour la voirie urbaine. De fortes dégradations sont visibles sur le réseau viaire, et les techniques utilisées pour la fermeture des tranchées ne semblent pas donner toutes les garanties de préservation des couches inférieures. Ceci rappelle le besoin de cohérence dans les interventions sur toutes les infrastructures au Cameroun.

- ▶ Dans la même veine, c'est en mettant en charge le barrage de Mekin dans le Sud, que les responsables du projet ont découvert que des travaux d'infrastructures routières étaient nécessaires pour éviter l'isolement de villages entiers.
- ▶ Un nouveau pont est opérationnel depuis le 04 avril 2017 à Manyai. En rappel, le 21 octobre 2016, l'ouvrage de franchissement (une buse métallique) était emporté par les eaux, provoquant une rupture du trafic routier. S'en était suivi l'accident ferroviaire d'Eséka.
- ▶ Inscrit dans le PLANUT, le projet de construction de 100 logements sociaux à Ngaoundéré est réalisé par l'entreprise marocaine ALLIANCES CONSTRUCTIONS.
- ▶ L'aménagement du lac municipal de Yaoundé a effectivement démarré avec la démolition des anciens bâtiments abritant les ministères des travaux publics et de l'eau et énergie.
- ▶ Bien que les financements pour les complexes sportifs d'Olembe (Yaoundé) et de Japoma (Douala) soient bouclés, les travaux peinent à démarrer sur les sites. Dans le N°013 du 4^e trimestre 2014 de **Profession ? Ingénieur !** (disponible sur www.onigc.cm), l'article « *Infrastructures sportives : la course de vitesse* » attirait déjà l'attention sur l'impossibilité de construire un stade de 60.000 places en 12 mois.
- ▶ Porté par le groupe CFAO, un projet de construction d'un centre commercial comprenant une galerie marchande, un espace restauration et un hypermarché CARREFOUR sera réalisé à Yaoundé dans la vallée en face du Palais des Sports. L'ouverture est prévue pour 2019.
- ▶ Les travaux d'extension du Port de Kribi seront financés essentiellement par un prêt de 415 Md FCFA octroyé par la China Exim Bank.
- ▶ L'effondrement d'un mur de soutènement en construction à Douala – Bonapriso a fait trois morts le 20 mars 2017.
- ▶ Après trois ans de gestation et blocages, un nouveau règlement intérieur a été adopté par l'Ordre National des Architectes et approuvé par sa tutelle, permettant enfin la tenue en juillet 2017 de l'élection d'un nouveau bureau.

Activités & Représentations

- ▶ Le Président de l'Ordre a signé le 08 mars 2017 une Décision portant création d'un Comité ad hoc chargé de proposer dans les meilleurs délais une version révisée du Règlement Intérieur de l'Ordre pour une amélioration de son fonctionnement, et notamment dans ses aspects liés aux processus électoraux. Le souci partagé avec la Tutelle de l'Ordre étant qu'à l'avenir ces processus soient empreints de sérénité et respect mutuel.
- ▶ Des représentants de l'Ordre ont pris part récemment à diverses réunions ou manifestations :
 - 6^e session du groupe de travail chargé de l'aménagement de l'immeuble siège du FEICOM
 - Commission d'examen des dossiers de permis de construire dans la ville de Yaoundé (CUY)
 - Groupe de travail chargé de préparer la participation du Cameroun au prochain Salon International de la Construction de Paris (BATIMAT 2017)

Les actes, documents de travail et comptes rendus relatifs à ces réunions sont consultables au siège de l'Ordre. Tous les commentaires sont bienvenus pour étoffer les prises de position de l'Ordre au cours de ces réunions.

Rendez-vous



- **Pan-African Project Management Conference** - 24-26 mai 2017, Palais des Congrès de Yaoundé (Cameroun). Le thème de cette 1^{ère} Edition de la Conférence est : « *Accélérer la Transformation économique de l'Afrique par le Management de Projet* »



- **FIDIC** - 24th Annual FIDIC-GAMA Conference "African Partnerships for Sustainable Growth" – 7-10 May 2017, Cape Town (South Africa)



- **BATIMAT 2017, Le Mondial du Bâtiment** – 06-10 novembre 2017, Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, Paris (France) – www.batimat.com

Mouvements

- Peter MAFANY MUSONGE (matricule 02-0001), nommé Président de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme
- Victor Emmanuel NGBWA MBITA (matricule 07-0926), représentant régional de l'Ordre pour le Sud, nommé Délégué Départemental des Travaux Publics de l'Océan

Disparitions

- Yvonne Fabienne TITTI (matricule 02-0410), 46 ans, Chargée de Programmes Infrastructures à la Délégation de l'Union Européenne, décédée le 31 janvier 2017 à Yaoundé des suites de courte maladie
- Paul Marie TCHAMDJOU (matricule 05-0796), fonctionnaire retraité, décédé le 14 février 2017 à Yaoundé des suites de maladie
- Jean-Pierre AMBASSA (matricule 04-0722), décédé le 21 mars 2017 à Yaoundé

C'est quoi ?



Est-ce une première application des résolutions du dernier Conseil National de la Route consacré à la recrudescence des accidents de circulation ? Toujours est-il qu'aux environs d'Edéa, sur la RN3, les contrôles de limitation de vitesse se font sur la base de panneaux de signalisation non conformes.

Rencontre Annuelle des Ingénieurs de Génie Civil 2017



La rencontre annuelle 2017 des Ingénieurs de Génie Civil, s'est tenue les 27 et 28 janvier 2017 à Yaoundé.

Deux temps forts ont marqué ces travaux : la Journée Technique du Génie Civil (JTGC) et l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Ordre (AGO).

● Placée sous le thème général : *"Les risques dans le BTP"*, la 9^e JTGC a été lancée à la suite de la cérémonie d'ouverture, sous forme d'un colloque technique, modéré par l'Ingénieur Bruno NDONGO ZINGA, membre du Conseil de l'Ordre.

Cinq communications ont été présentées, donnant lieu à chaque fois à de nombreux et fructueux échanges :

- *Qu'est-ce qu'un risque ?* par l'Ingénieur Gilbert NANA
- *Les risques dans le génie civil : de la conception à l'exécution des ouvrages,* par l'Ingénieur Dieudonné EKOUTA
- *La question de la responsabilité,* par l'Ingénieur Jean Claude FEZEU
- *Le regard de la société civile,* par Monsieur Jean Marie TSALA MESSINGA
- *La cindynique appliquée aux constructions,* par l'Ingénieur Constantin MEDOU MEDOU

Les recommandations de la Journée Technique sont reprises dans le Focus.

● Les travaux de la 19^e AGO comprenaient essentiellement : la prestation de serment des Ingénieurs ; l'examen et l'adoption des éléments de gestion du Conseil ; le début du processus de renouvellement des mandats de membres du Conseil et de Commissaire aux Comptes.

Les très nombreux Ingénieurs présents à ces travaux ont une fois de plus apprécié le travail réalisé par le Conseil de l'Ordre, et donné quitus au dit Conseil pour sa gestion. Un programme d'action et le budget y relatif ont ensuite été adoptés, après des échanges qui allaient tous dans le sens d'une efficacité toujours plus grande des actions de l'ONIGC. La finalisation du processus électoral se fera dans les meilleurs délais avec la convocation de plein droit d'une nouvelle assemblée générale.

Justification

Pour justifier qu'après l'interruption du trafic aérien observée en mars 2016 pour effectuer les travaux de réhabilitation de l'unique piste de l'aéroport international de Douala, de nouvelles interruptions dues à des travaux complémentaires soient programmées pour avril 2017, le directeur de l'aéroport argue de ce qu'en 2016, « *les ingénieurs n'avaient pas encore trouvé la bonne formulation pour la couche de bitume qu'il fallait poser en bout de piste* » (sic).

Certains rapports de contrôle des travaux précédemment réalisés pointaient pourtant du doigt la qualité de mise en œuvre des enrobés, qui depuis lors, ont connu des arrachements lors des phases d'atterrissage des avions.

Nouveaux membres

Ci-après la liste des IGC nouvellement inscrits au Tableau de l'Ordre (matricule, nom & prénom)

- 17-1990 BAIYE TABOKO ATABONG
- 17-1991 KAMDJOM NJIPNANG Yannick Joël
- 17-1992 NYOBE MINYOGOCK Willy James
- 17-1993 FOTSO TEKAM Eric
- 17-1994 ZEBAZE DONFACK Silas
- 17-1995 BIKAY Jean
- 17-1996 NGOUNE BEBE Charles Félix
- 17-1997 EGUEKEU NINTEDEM Francis
- 17-1998 GUEUMASSON Louis Noël
- 17-1999 ZE FOUMANE Pierre Steve
- 17-2000 MANDENGUE LOTIN Josette Armande
- 17-2001 ONAMBELE EDOA Tobie Roland Hugues
- 17-2002 TOUNOUKEU YACTCHOUA Eddy Nelson
- 17-2003 BISSAÏ Jean Désiré
- 17-2004 TCHOFFO FOU DJO Eric
- 17-2005 KAJI NKOUAMO Samuel
- 17-2006 NGUASSEGUE ADOUBE Sylvain
- 17-2007 MIEMANANG HAPPI Madeleine
- 17-2008 EBODE ONANA François
- 17-2009 FENOUE Gilbert
- 17-2010 LAOBEL Durel Kevin
- 17-2011 DOUANLA FOUKEKENG Allendé
- 17-2012 ETOUA Franc Jean
- 17-2013 TCHATCHUING NTETMEN Steeve
- 17-2014 NKETCHEU PAMEN Joris
- 17-2015 DJEMBISSI SIMO Benjamin
- 17-2016 OTITI FOUMENA Roger Jacques
- 17-2017 NGODJO Paul
- 17-2018 TALLA Joseph
- 17-2019 FEZEU YIMBI Arnold
- 17-2020 FOTZO KAMGA Hubert Désiré
- 17-2021 ABDOULAZIZ BELLO DJINGUI
- 17-2022 MAYAGI Paul Marcel
- 17-2023 FUH Jude NEBA
- 17-2024 ADAMA YASSIFOU
- 17-2025 NKAPFEU NJIKIO Serge
- 17-2026 TARDINI FONDZEYUF DZERNJO
- 17-2027 WANANKA Olivier
- 17-2028 MOMBOH TETO Simon Raoul
- 17-2029 DJOKO TABUGUIA Fabrice Lionel
- 17-2030 LABA ZOULLA Ramses
- 17-2031 TCHUENKAM TAYOU Fabrice
- 17-2032 EKORO NKOUNGOU Harlin Leonid
- 17-2033 EKOUMA Eric
- 17-2034 MEDJO MEDJO Georges Bruce
- 17-2035 ABESSOLO NKILI Jean-Pierre
- 17-2036 Victor KAYU ADAMU
- 17-2037 NGUETSOP NAKEU Nicaise Franky
- 17-2038 YANAVA Jean Claude
- 17-2039 SOP TAGNE Roger

Consultez le nouveau Règlement Intérieur de l'Ordre sur www.onigc.cm

Focus **Recommandations de la 9^e Journée Technique du Génie Civil**

Organisée à Yaoundé, le 27 janvier 2017, la 9^e Journée Technique du Génie Civil, avait pour thème central : « *Les risques dans le BTP* ».

Ont pris part à cette journée, de hauts responsables de l'Administration, des mandataires de collectivités territoriales décentralisées, des représentants de la société civile, des assureurs et opérateurs économiques, et plusieurs centaines d'Ingénieurs de Génie Civil.

A l'issue des fructueux échanges et débats ayant suivi les différentes communications, les résolutions et / ou recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit des différents acteurs de la construction au Cameroun :

- L'Ordre, tout en saluant l'avènement des grands projets structurants appelés à modifier de façon significative le paysage infrastructurel, économique et social de notre pays, rappelle que le « risque zéro » n'existe pas ;
- L'Ordre suggère aux Pouvoirs Publics de rendre publique l'information autour des données statistiques sur les catastrophes ;
- L'Ordre encourage et recommande la finalisation du code de l'habitation et de la construction qui vise à réglementer et à organiser le secteur de la construction au Cameroun ;
- L'Ordre invite les Pouvoirs Publics à œuvrer pour une application rigoureuse des textes en vigueur réglementant l'acte de construire notamment la mise en place par les autorités municipales des commissions de contrôle des constructions ;
- L'Ordre se propose de renforcer ses actions pour un plus grand respect par ses membres des règles d'éthique et de déontologie, condition minimale pour une maîtrise des risques lors de la mise en œuvre des projets ;
- Les Ingénieurs de Génie Civil souhaitent disposer d'un maximum de normes camerounaises relatives aux matériaux de construction pour mieux en contrôler et garantir la qualité ;
- Les Ingénieurs de Génie Civil encouragent la mise en place de modules de formations dans le domaine de la cyndinyque au Cameroun ;
- Les Ingénieurs de Génie Civil invitent le Conseil de l'Ordre à renforcer sa présence sur le terrain pour une meilleure information des acteurs du secteur BTP et du public en général.

Evaluation

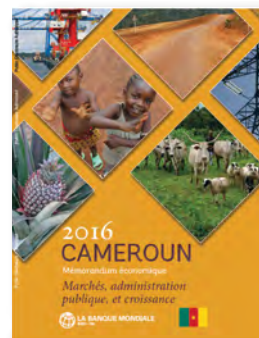
Formation initiale des Ingénieurs

Les principales recommandations formulées à l'endroit des parties prenantes pour l'amélioration du dispositif de formation initiale des Ingénieurs au Cameroun, qui seront reprises dans le rapport d'évaluation attendu pour la fin du premier semestre 2017, sont :

- Régulariser les situations juridiques des écoles d'Ingénieurs publiques ;
- S'assurer des capacités réelles des établissements privés avant toute autorisation d'ouverture ;
- Revoir le système de tutelle académique exercée par les institutions publiques ;
- Encourager les partenariats entre écoles nationales d'Ingénieurs et développer des coopérations efficaces sur l'international ;
- Uniformiser les modes de recrutement, définir des quotas par établissements et définir les passerelles d'accès au 2nd cycle ;
- Supprimer définitivement les diplômes intermédiaires à Bac+3 (souvent dénommés Diplôme d'Ingénieur des Travaux) ;
- Veiller aux appellations de diplômes d'Ingénieur et éviter d'en galvauder le terme ;
- Harmoniser les programmes de formation d'Ingénieurs et asseoir la répartition entre les connaissances scientifiques, les sciences de l'Ingénieur et les Humanités ;
- Elaborer des emplois du temps crédibles, s'assurer de l'effectivité des TP et TD et multiplier les enseignements en anglais ;
- Doter les établissements publics de moyens conséquents pour remplir leurs missions et rester performants face aux établissements privés ;
- Revaloriser la fonction d'enseignant afin de leur permettre de se concentrer sur les activités d'enseignement et recherche au sein de leur établissement de rattachement ;
- Mettre en place au niveau de chaque établissement une démarche qualité visant des certifications internationales ;
- Créer une commission d'accréditation des écoles d'Ingénieurs ;
- Fermer toutes les structures privées ne répondant pas aux critères essentiels.

Ouvrage

à consulter au Centre de Ressources Documentaires de l'Ordre



CAMEROUN - Mémorandum économique Marchés, administration publique et croissance

(Banque Mondiale, 55 pages, décembre 2016)

Extrait : « *L'inefficacité du secteur des services de logistique et les insuffisances de la facilitation des transports freinent la concurrence régionale. Les coûts de transport sont très élevés au Cameroun et en Afrique centrale : en 2008 il était de 11 cents US par tonne-kilomètre sur le corridor Douala-Bangui-N'Djamena contre 8 en Afrique de l'Est, 6 en Afrique australe, 5 en France et en Chine, 4 aux États-Unis et 3,5 au Brésil. En outre, la qualité globale des infrastructures routières le long des corridors régionaux laisse à désirer, et le manque d'entretien des routes aggravé par le non-respect des charges à l'essieu contribuent à faire monter les coûts de transport. À titre d'exemple, d'importants tronçons des neuf corridors routiers qui relient le Cameroun à ses postes-frontière terrestres avec le Nigéria sont des routes de terre et de gravier difficilement praticables durant les mois secs, et impossibles à parcourir pendant la saison des pluies. Une mauvaise facilitation des transports et des services de transport multimodal limités freinent également les échanges commerciaux régionaux. Le service ferroviaire est limité. Les postes de contrôle et les barages sur les routes et les autoroutes, dont le nombre moyen est de 1 tous les 20 kilomètres, font augmenter les coûts du transport routier intérieur et prolongent la durée des trajets. Enfin, le cartel de camionneurs opérant au niveau de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) ajoute aux inefficacités.*

En effet, en raison du régime de répartition du fret, quelques grands transitaires à Douala collaborent avec quelques grandes entreprises de camionnage pour fixer les prix avec des marges excessives le long des corridors régionaux et pour répartir les marchandises en transit entre les camionneurs. Ces contraintes réglementaires (officielles et officieuses) sont la cause profonde du peu de concurrence régionale, de la médiocrité du service et du niveau élevé des prix de transport ».

Contacts

Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
Montée Elig Essono - B.P. 20822 Yaoundé

Tél / Fax : +237 222 21 42 58

Cell : +237 677 66 10 66 / 655 01 02 03

E-mail : onigc.infos@gmail.com

Site web : www.onigc.cm